

FGTB

POUR

**une augmentation
substantielle du
salaire minimum**

AVANÇONS ENSEMBLE

La FGTB continue le combat

10 ans ! Cela fait 10 années que les travailleurs n'ont pas vu augmenter leur salaire minimum hors indexation. Aujourd'hui, le salaire minimum interprofessionnel est d'à peine 10€ brut/heure (soit 1.654 € brut/mois pour un travailleur à temps plein). En 10 ans, la valeur du salaire minimum belge a même diminué de 3% pendant qu'en une année à peine, les revenus des dirigeants des grandes entreprises ont augmenté de 13 % ! Les moyens sont donc là. Mais certains préfèrent se gaver quitte à laisser la majorité quémander.

10 centimes d'augmentation : une aumône !



Lors des négociations de l'AIP, la **FGTB** a inscrit à l'ordre du jour la question du salaire minimum. Pour les patrons, il était clair que ce ne pouvait être plus que 1,1% (10cents par heure). En mars, la **FGTB** a finalement décidé de rejeter le projet d'AIP. En effet, les augmentations de pouvoir d'achat qui y étaient reprises ont été jugées insuffisantes et l'augmentation du salaire minimum d'à peine 10 centimes de l'heure considérée comme un véritable affront.

Non à la menace et au chantage

La **FGTB** a tout fait pour que les négociations se poursuivent afin d'augmenter substantiellement le salaire minimum. Nous étions proches d'un accord pour une augmentation de 3,5% (1,1% maintenant et 2,4% en avril). Mais les employeurs n'en voulaient pas et faisaient systématiquement le lien avec un autre dossier. Celui des indemnités de préavis et des formations (pour les préavis d'au moins 30 semaines). Une manière pour eux d'éviter des sanctions prévues par la Loi, pendant que les travailleurs licenciés devraient renoncer à leurs indemnités et financer eux-mêmes leur formation. A ces conditions, et seulement ces conditions, nous aurions pu aller plus loin que...1,1%.

Pour la **FGTB**, il est impossible de lier l'augmentation du salaire minimum à la réduction des indemnités de préavis. Nous n'opposerons pas le pouvoir d'achat d'un travailleur à celui d'un autre.

1,1% c'est largement insuffisant ! Nous exigeons une plus forte augmentation à court terme (au moins 3,5%). C'était possible, tout était réuni pour faire de cette négociation une réussite, une compensation financière temporaire pour les entreprises était même prévue. Mais la menace et le chantage ne sont pas acceptables. Nous ne céderons donc pas aux menaces du banc patronal.

Alors que certains voulaient plier, la **FGTB** a continué de se battre pour les travailleurs, qui doivent vivre avec un bas salaire, et a refusé cette « nouvelle » proposition de 1,1%.

C'était NON hier, c'est NON aujourd'hui et ce sera NON demain !

La **FGTB** reste cohérente. Nous continuons à défendre des propositions justes et à rejeter les revendications indécentes. Face à l'obstination du front commun patronal à refuser une augmentation substantielle du salaire minimum, la **FGTB** a décidé de continuer la mobilisation pour une augmentation du pouvoir d'achat et ce plus particulièrement au travers de la campagne « *fight for 14* ».

Parce que vous le méritez ! Ensemble, continuons le combat !

FGTB

AVANÇONS ENSEMBLE



syndicatFGTB



@syndicatFGTB



@syndicatFGTB

